

Le Conseil de l'Ordre des Médecins et La Justice Expérience Algérienne



Le médecin pensif

A. AYADI - M. DEBEZ
Kairouan 14/12/2013

Conseil de l'Ordre et Justice

HISTORIQUE

- 1998 : Installation de l'Ordre
- Loi 90/17 – Décret 17 juillet 92
- Parti Unique ---Multipartisme
- Notre révolution -----Lourd tribut
- Occuper le terrainpas facile
- Sillonner le pays par l'organisation de journées d'information
- Un sujet de taille : la responsabilité médicale / juristes

Conseil de l'Ordre et Justice

- Médecine et Justice
- Responsabilité Pénale du Médecin.
- Responsabilité civile
- Intervenants : magistrats , médecins et avocats.
- Juristes , CNOM de France (Magistrat)

Conseil de l'Ordre et Justice

Suite à cela et grâce à la médiatisation , on a pu se rapprocher des magistrats et donc de la Justice

- Les Plaintes qui sont adressées au Conseil de l'Ordre sont soumises à la Commission de Discipline Ordinale :
 - qui convoquera les parties concernées pour une réconciliation à l'amiable.
 - sinon nommera des experts pour traiter le dossier et... le rapport d'expertise
- juge en son âme et conscience.

Conseil de l'Ordre et Justice

- Ces plaintes peuvent être de :
 - Patient contre Médecin
 - Médecin contre Médecin ou Médecin Conseil
 - Patient contre Institution hospitalière
 - Patient contre Membre (s) de l'Ordre
- Elles sont recevables au niveau des régions ordinales.
- recours CNOM à Alger.
- Recours Conseil d'Etat.

Conseil de l'Ordre et Justice

- La Cour Suprême a organisé au niveau de son siège à Alger deux rencontres internationales en l'espace de six mois .
- Le Conseil de l'Ordre des Médecins y a été convié.
- Les thèmes débattus ont été la Responsabilité médicale et la Contrefaçon des médicaments

Conseil de L'Ordre et Justice

- La première journée a réuni les Magistrats , les avocats les Hommes de loi et surtout les Présidents des Cours suprêmes de l'Algérie , la France , le Soudan
- CNOM Algérie a insisté sur la dépénalisation de la faute médicale .

Conseil de l'Ordre et Justice

- La deuxième journée avait pour thème la contrefaçon du médicament
- A cette journée ont assistés des magistrats , des représentants de la Direction nationale des douanes , des représentants de la Direction de la Gendarmerie nationale et nous-mêmes.
- les plaques tournantes de ce commerce sont la Chine , les Emirats Arabes Unis (10% de la fabrication mondiale.)
- Ce marché coûte 200 milliards de dollars à l'industrie pharmaceutique.

Conseil de l'Ordre et Justice

D'ailleurs tellement que ce sujet nous tient à cœur , le CROM de Annaba a organisé sa 13^{ème} journée sous le thème de « Médecine Carcérale » en collaboration avec le CICR , le M.J et le CROM de Sousse .

Conseil de l'Ordre et Justice

- Il faut interpeller les Politiques et la Justice car nous sommes une force de proposition
- Ce n'est pas toujours facile d'être le garde-fou ou l'instrument de mesure
- Nous devons défendre notre indépendance car nous sommes des élus

RECOMMANDATIONS

- CNOM / JUGE
- Harmoniser nos Ordres Médicaux Maghrébins.
- Indépendance du Médecin notamment le médecin qui exerce en milieu carcéral.
- Le Médecin carcéral doit être recruté par le Ministère de la Santé publique et non par le Ministère de la Justice
- Selon les dernières recommandations de l'OMS , le Médecin doit dépendre du Ministère de la Santé et non du Ministère de la Justice.

CONCLUSION

- Chemin long , mais toujours persévérer et convaincre les magistrats pour qu'ils soient à notre écoute de manière objective.

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

